

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE CAMPING PARADIS

1*PREAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les prestations proposées sur le site internet CAMPING PARADIS LES NOBIS D'ANJOU ou tout autre support de communication.

Le contenu du site internet à vocation à informer les clients. Certaines des prestations proposées peuvent être sujettes à modification en fonction du taux de remplissage et/ou être accessibles à certaines dates uniquement dans la saison. Les tarifs indiqués sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de modifications et valables uniquement sur la saison en cours. La prestation aura lieu au tarif en vigueur à la date de la commande. Les tarifs sont indiqués TTC. Toute modification du taux de TVA entraînera une modification du tarif. Conformément au Code du Tourisme, CAMPING PARADIS LES NOBIS D'ANJOU se réserve le droit d'apporter des modifications aux informations présentes sur le site internet ou tout autre support de communication. En cas de modifications importantes, celles-ci seront communiquées sur le site internet du camping par le biais d'Erratum.

2* La réservation devient définitive à réception de l'acompte et de toutes les informations demandées dûment complétées et après accord par notre service réservation.

La durée d'option d'une location peut varier en fonction de la période et des disponibilités (par défaut 1 semaine). Le camping se réserve le droit de supprimer les options n'ayant reçu aucune réponse après relance, aucun règlement après la date d'échéance ou s'il n'y a plus de locations disponibles et que la demande est élevée.

- Pour les locations d'hébergements, la demande doit être accompagnée d'un règlement correspondant à 30 % du prix du séjour + assurance annulation ainsi qu'une caution de 300 € (voir 4*Les cautions). Le solde du séjour sera à régler au plus tard 4 semaines avant l'arrivée.

À défaut de paiement intégral 4 semaines avant l'arrivée, le camping se réserve le droit de considérer que la réservation est annulée.

Les sommes versées à titre d'acompte restent acquises au loueur.

- Réservation à moins de 4 semaines de l'arrivée en location : La totalité du séjour sera exigée à la réservation. Dans ce cas, les règlements par chèques ne sont pas acceptés.

- Mode de règlement : Chèques ANCV, chèques vacances e-connect, chèque bancaire libellé à l'ordre du camping (non accepté à moins de 4 semaines de l'arrivée), carte bancaire ou virement bancaire (RIB sur le contrat de réservation).

- Pour les locations d'emplacements, la demande doit être accompagnée d'un règlement correspondant à 30% de la somme totale et devra être versé 15 jours avant votre arrivée. Le solde sera réglé à votre arrivée.

- Réservation 1 seule nuitée : paiement intégral à la réservation.

- La location est personnelle : Il est interdit de sous louer ou de céder la location ou l'emplacement à un tiers. Attention : pour des raisons de sécurité et d'assurance, il est interdit de dépasser le nombre d'occupants prévus dans chaque location. En hébergement comme en emplacement, adultes, enfants et bébés composent le nombre d'occupants. Pour la location d'un mobil-home, chalet, coco sweet, aucune toile de tente ne sera autorisée sur l'emplacement pour des personnes supplémentaires. Un hébergement supplémentaire sera à louer en complément en cas de surnombre dans les locatifs ou sur les emplacements camping, votre réservation sera annulée purement et simplement et votre séjour sera terminé. En aucun cas le remboursement ne pourra être effectué. Les mineurs doivent impérativement être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

- Demande particulière : Le camping les Nobis d'Anjou ne peut garantir aucune demande particulière formulée lors de la réservation mais fera son maximum pour vous satisfaire. Le numéro d'emplacement ne vous sera communiqué qu'à l'arrivée lors des formalités d'accueil. Toute demande de modification (dates, types de locatifs) doit donner lieu à une confirmation écrite de la part du client et reste sous réserve d'acceptation.

- Les plans et photos présentés en brochure et sur notre site internet sont non contractuels.

- Taxes de séjour et éco-participation :

Les taxes de séjour sont de 0,66 €/nuit/adulte de + 18 ans

L'éco participation s'élève à 0,80 €/nuit/personne

3* Annulation : Le camping les Nobis d'Anjou vous propose de souscrire à une assurance annulation qui prend en charge sous certaines conditions le remboursement de tout ou partie de votre séjour. La souscription au forfait assurance annulation est vivement conseillée.

• NEAT

• *Voir les conditions sur le site internet dans les documents à télécharger.

Si vous n'avez pas souscrit à l'assurance annulation et que vous devez annuler :

- plus d'un mois avant votre arrivée : l'acompte sera conservé en totalité par le camping.

- moins d'un mois avant votre arrivée : les sommes dues et versées seront conservées en totalité par le camping à titre de dommages et intérêt et ce pour quelques motifs que ce soit. Aucun avoir ou remboursement ne sera effectué.

Pour plus d'informations, sur l'assurance annulation : www.getflixy.fr. En cas d'annulation, vous devez nous faire parvenir une lettre, accompagné d'un justificatif, en aucun cas les conditions météorologiques ne seront un motif applicable.

Tout séjour commencé est dû en totalité, il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé, qu'elle qu'en soit la raison et la direction du camping se réserve le droit de relouer la location ou l'emplacement.

4*Les cautions par carte bleue : 300 € sont exigés pour la location d'un hébergement, 100 € pour un emplacement camping Premium ou salle de bain privative, afin de couvrir d'éventuels dégâts, vols et/ou frais de nettoyage. Tout prêt de matériel ou location sur place sera accompagné d'une demande de caution. Attention pour faciliter l'administratif à votre arrivée, il est impératif que ces cautions nous soient envoyées lors de la réservation. Sans caution de votre part, votre réservation ne pourra pas être prise en compte. Ces cautions seront détruites dans les 3 jours suivant votre départ après l'état des lieux de sortie effectué par nos soins après votre départ (10h maximum).

Pour rappel, le nettoyage de la location est à la charge du locataire restitué en parfait état de propreté à l'intérieur et aux abords immédiats de la parcelle louée (sauf si un forfait ménage a été souscrit lors de la réservation). À votre arrivée une fiche d'état des lieux et d'inventaire vous est remise pour contrôler le bien loué afin de nous informer de toute anomalie constatée (à retourner à l'accueil au maximum de lendemain matin de votre arrivée).

Passé ce délai, il ne pourra plus en être tenu compte. Toute contestation faite à la fin du séjour sera considérée comme nulle.

5* Informations

a) La location d'un hébergement se fait par période hebdomadaire du samedi au samedi ou du dimanche au dimanche de 16 h à 10 h en juillet et août. Sur les autres périodes, une arrivée tous les jours est possible avec un minimum de 2, 3, 4 nuits les week-ends de jours fériés. Si vous pensez partir avant 9h30, merci de le préciser à l'accueil.

La location d'un emplacement se fait à partir de 14 h tous les jours jusqu'au jour de départ 12 h. En cas d'arrivée hors horaires d'ouverture, merci d'en aviser le camping. En cas de déclaration inexacte, le contrat sera résilié de plein droit et toutes les sommes versées resteront acquises au camping. Vous devez nous aviser de tout retard éventuel de votre arrivée afin de conserver votre location ou votre emplacement camping. La direction se réserve le droit de disposer de la location ou de l'emplacement. S'il restait sans nouvelles 24 heures après la date prévue.

En cas d'oubli d'effets personnels et si vous souhaitez leur renvoi, vous devrez nous envoyer un bon de retour Mondial Relais réglé par vos soins.

Délai de retour : environ 2 semaines

b) Les animaux : Les animaux domestiques sont acceptés à l'exception des chiens dits « dangereux » de 1^{er} et 2^e catégorie, moyennant une redevance (cf : tarifs). Les chiens doivent être tatoués et vaccinés sur présentation de justificatifs (un seul animal par locatif et par emplacement), ils doivent être tenus en laisse et en aucun cas les animaux ne doivent être laissés seuls dans les locatifs ou sur l'emplacement camping en l'absence de leur maître, qui en sont civilement responsable. Vous devez également ramasser ses déjections. De même, l'espace piscine est interdit à tous les animaux.

c) Un seul véhicule est autorisé à se garer dans l'enceinte du camping. En cas de deuxième véhicule (voiture, remorque, moto), merci de contacter la réception pour plus d'informations.

Règlement intérieur

6* Piscine : Ouverture piscine : 10/04/2026 au 20/09/2026.

La direction se réserve le droit de modifier les horaires ou de fermer la piscine pour des raisons techniques, d'hygiène ou de sécurité (notamment au vu des conditions météorologiques). Si pour des raisons indépendantes de notre volonté (intempérie, qualité de l'eau, etc...) le parc aquatique devait être fermé, cela ne pourra donner lieu à aucun remboursement. Pour des questions d'hygiène et de respect, le port de shorts, bermudas, tee-shirts et vêtements longs dans l'eau et chaussures interdits. Maillot de bain obligatoire et boxer de bain accepté. Les enfants en bas-âge doivent impérativement être vêtus d'une couche spéciale baignade et ne peuvent en aucun cas être nus. L'espace aquatique est interdit à toute personne étrangère au camping y compris les visiteurs. Les enfants de moins 10 ans doivent obligatoirement être accompagné d'une personne responsable.

Le SPA est un endroit de relaxation et non une aire de jeux. Interdit pour les -12 ans. Priorité aux adultes.

Maximum 10 personnes. Les plongeurs et les ballons sont interdits dans l'enceinte de la piscine.

7* Le port du bracelet : (mis à votre arrivée) est OBLIGATOIRE de façon permanente jusqu'à la fin de votre séjour. Il donne accès aux animations, piscines et contribue à renforcer la sécurité dans l'établissement et à vous identifier en tant que vacancier.

8* les barrières du camping sont ouvertes de 7 h 30 à 23 h 00. La circulation y est interdite de 23 h 00 à 7 h 30 pour la tranquillité de nos amis campeurs. Pour accéder à l'intérieur du camping il faut être muni du code d'accès qui vous sera remis le jour de votre arrivée. Le vigile surveille les entrées.

9* Les barbecues à charbons de bois sont autorisés sur le camping sous certaines conditions (voir à l'accueil). Pour votre sécurité il est préférable d'utiliser une plancha électrique ou un barbecue gaz. Un barbecue à charbons collectif est mis gracieusement à votre disposition. Il doit être nettoyé et vidé à la fin de chaque utilisation. Ne jamais jeter de cendres sans les avoir imbibées d'eau au préalable et s'assurer qu'il n'y a plus aucun risque de combustion. Un extincteur est à disposition en cas d'urgence.

Des barbecues à gaz individuels peuvent être loués à l'accueil. Le nettoyage est à votre charge.

10* Le camping les Nobis d'Anjou se réserve le droit d'utiliser tous supports vidéos ou photographies où vous pourriez apparaître de même que vos enfants au cours de votre séjour pour les besoins publicitaires du camping (site internet, brochures...). La gestion de vos données personnelles (RGPD) est soumise à des procédures. Elles sont à disposition à l'accueil sur demande.

11* Par mesure de sécurité : les propriétaires ou locataires de véhicules électriques ne sont pas autorisés à recharger leur véhicule sur leur emplacement ou hébergement. Ces installations électriques n'ont pas été conçues à cet effet. Toute intervention de notre part à ce sujet sera sanctionnée. Une borne de recharge pour véhicules est située sur le camping.

12* Le chef de camp a le devoir de sanctionner les manquements graves au règlement ou tout au moins une gêne importante signalée par les autres clients et si nécessaire d'expulser les auteurs sans remboursements des sommes versées. La gendarmerie est également susceptible d'intervenir.

13* Les tarifs locations et emplacements s'entendent TTC avec un taux de TVA de 10 % applicable au jour perte ou dommage de quelque nature que ce soit pendant ou suite à un séjour. Une assurance couvrant votre responsabilité civile est obligatoire pour séjourner sur le terrain (vérifier la clause voyage villégiature couvrant les risques incendie et dégâts des eaux de votre contrat d'assurance).

14* Visiteurs : Le camping est un lieu privé réservé uniquement aux campeurs, en aucun cas un lieu de promenade, ou autres utilisation pour les non séjournant. Toutes personnes étrangères au camping et rendant visite à des campeurs peuvent être admises sur le camping sous la responsabilité de ceux qui les reçoivent. Elles doivent obligatoirement décliner leur identité et s'inscrire auprès de la direction afin de s'acquitter de la redevance spécifique visiteurs. **Les visiteurs doivent OBLIGATOIREMENT être sorti du camping à 23.00 et n'ont pas accès à la piscine.**

Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, ou taxes de séjour survenue entre le montant ou les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour entraînera une modification corrélative du prix TTC ; ce que le client accepte sans réserve.

15*En cas de litige et après avoir saisi la direction du camping, tout client a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant et dans les 30 jours après la fin du séjour. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : CM2C - 14 RUE ST JEAN - 75017 PARIS - TEL 0189470014

16*La direction du camping décline toute responsabilité pour dégradation survenue sur le bien personnel d'un vacancier par un autre vacancier ou ses ayants droits. Si cela était le cas, la responsabilité civile du vacancier doit être engagée. La responsabilité du camping les Nobis d'Anjou n'est pas engagée en cas de vol.

17*Le bar et snack - Toute consommation faite au bar, au snack doit être réglée à la commande. L'établissement ne fait pas crédit. Il est interdit d'apporter de la nourriture ou des boissons de l'extérieur sur la partie restauration ainsi que sur les terrasses.